

Pour protester contre les 841 suppressions de postes,

le président du conseil régional et la plupart des organisations syndicales ont claqué la porte hier matin au Conseil académique de l'Education nationale.

« T

ne ampleur sans précédent. La casse et l'asphyxie du service public de l'éducation régionale ont justifié le claquement de porte opéré hier matin à la préfecture de Metz lors de la tenue du Conseil académique de l'Education nationale. Après avoir solennellement protesté contre les 841 suppressions de postes, le président du

Marges de manœuvre ?

Que va-t-il se passer maintenant

chez le principal employeur lorrain

(42 000 personnes dont 34 000 enseignants) ? Lundi est programmée une réunion du comité régional sur l'emploi et la formation, qui rassem-

blera Région et État (Emploi et recto-

rat) pour élaborer le futur contrat de plan régional de la formation qui doit être signé en juin. Sera-t-il en mesure de se dérouler normalement ? De son côté, Jean-Pierre Masseret promet « une initiative » (lire ci-contre). L'Unsa-Education, par la voix de son secrétaire régional, Bernard Stephan, suggère la tenue d'un conseil académique extraordinaire. « Il faut se remettre autour de la table et travailler sur le concret », plaide-t-il.

« On a perdu 5 ans »

Pour Olivier Pallez, « On a perdu 5 ans ». Les lycées du centre-ville qui conservent leurs effectifs ne sont pas ou moins touchés. On sent une baisse de la prise en charge des élèves en difficultés. » Démarche plutôt rarissime et révélatrice de leur blues, les chefs d'établissement ont manifesté hier après-midi devant le recteur.

Nancy. « Notre crainte aujourd'hui est de ne plus pouvoir assurer les horaires réglementaires que la loi nous fait l'obligation de proposer dans nos établissements. Nous étions déjà obligés de pleurer auprès du recteur pour obtenir satisfaction, nous allons maintenant devoir pleurer très fort car la situation est dramatique. »

Secrétaire générale adjointe du Snpdén, Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale - affilié à l'Unsa et qui syndique la majorité des chefs d'établissement, Catherine Petitot n'a pas maché ses mots hier matin devant ses collègues lorrains réunis en congrès au lycée Stanislas à Villers-lès-Nancy. Elle a été reçue cinq sur cinq par des chefs d'établissement sous le coup de l'ampleur des suppressions de postes avec pour conséquence une réduction drastique des dotations horaires globales (DHG), quelle que soit la catégorie, collège, lycée général ou technique, lycée professionnel. Avec une note plus salée pour ces derniers, relève Olivier Pallez, président régional du SNPDEN (60 % des chefs d'établissement lorrains) et lui-même proviseur de LP.

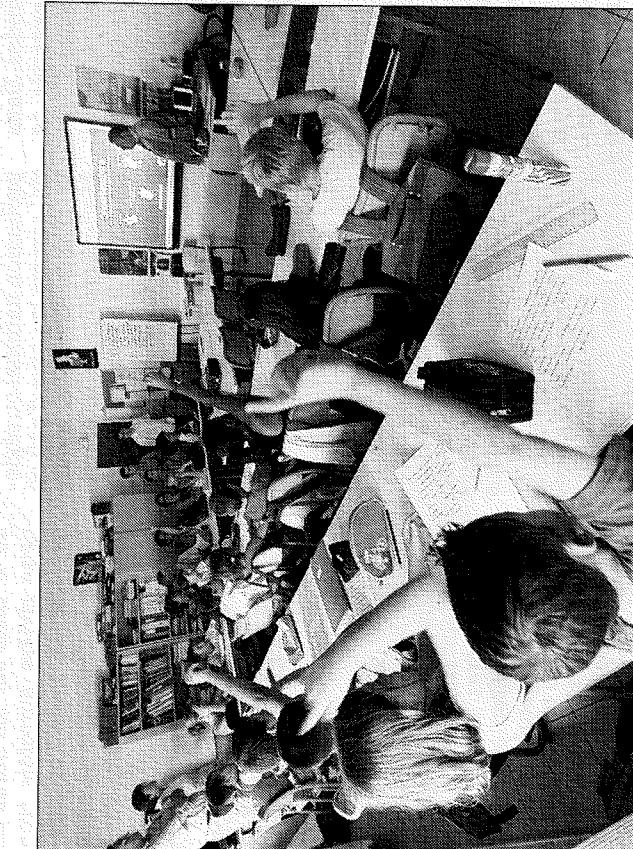
« De même pour les établissements périphériques », ajoute-t-il. « Les lycées du centre-ville qui conservent leurs effectifs ne sont pas ou moins touchés. On sent une baisse de la prise en charge des élèves en difficultés. » Démarche plutôt rarissime et révélatrice de leur blues, les chefs d'établissement ont manifesté hier après-midi devant le recteur.

« On a perdu 5 ans »

Pour Olivier Pallez, « On a perdu 5 ans ». Les lycées des établissements très petits, parfois avec 50 élèves et proche d'un autre, comme Hayange et Knutange. Le problème se pose aussi dans les départements avec les collèges. Il faut procéder à des fermetures. La Région doit le faire. Elle a trainé. On a perdu cinq ans. Or, pour décliner d'une fermeture, il faut prendre le temps de la réflexion en amont », estime le responsable syndical.

Alors que les chefs d'établissement sont en train de réunir conseils d'administration ou conseils pédagogiques pour faire le point de la situation, voire convoquent des enseignants pour leur annoncer leur réduction horaire ou carrément la suppression de leur poste, l'annonce précipitée de

■ La situation est dramatique. ▀



841 suppressions de postes sont prévues en Lorraine.

Photo AFP

Le blues des chefs d'établissement

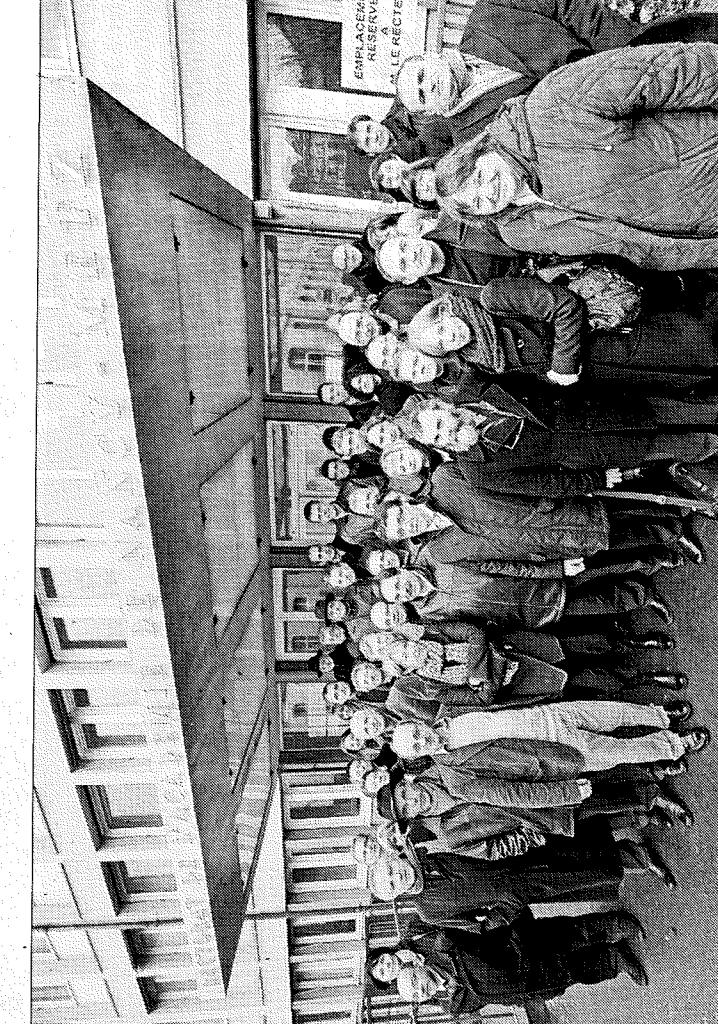


Photo Alexandre MARCHI

l'octroi d'une prime de 6 000 € est plutôt mal vécue : « Un chef d'établissement reçoit une lettre de mission pour trois ans, il est évalué tous les ans. La prime de fonction est de responsabilité est prévue depuis 2009 dans la fonction publique. Elle se met progressivement

en place corps par corps. Rien n'est signé pour l'instant. On attend des critères clairs. Et la prime tournera en moyenne autour de 1 000 €, pas 6 000 qui est un maximum. »

« La rentrée était chaude, la prochaine s'annonce très dif-

ficile », pronostiquait hier le principal d'un collège rural. « En septembre, il me manquait cinq profs pour compléter des services, soit presque un quart de mes effectifs, à la prochaine rentrée, ce sera le tour du collège voisin ». ▀

Philippe RIVET

Questions à Jean-Pierre Masseret

Président du conseil régional de Lorraine

« Ceux qui me reprochent de ne pas avoir décidé de fermetures sont gonflés et effrontés. ▀

De quelle marge de manœuvre dispose le recteur dans son opération « dentelle » ? On peut supposer qu'il garde en réserve un volant de postes. Hormis les 400 qui seraient en surnombre, notamment en LP. Le recteur se refusait hier à tout commettre. A la différence de son collègue de Franche-Comté. Où, il est vrai la situation est difficile mais moins tendue. Avec les 841 suppressions, la Lorraine détient le record de France. Un record dont personne n'est prêt à s'enorgueilir.

Philippe RIVET

régional de la formation (CPRF). Le contexte rend les négociations plus compliquées.

Quand des syndicalistes vous reprochent de ne pas avoir pris de décision de fermetures de lycées et d'avoir perdu cinq ans, que leur répondez-vous ?

Ceux qui tiennent cette genue de propos sont gonflés et effrontés. C'est une accusation grotesque. Qui refuse toute évolution si ce n'est certaines organisations syndicales ? Il faut travailler sur le réseau d'établissements. Avec loyauté, clarté et responsabilité.

Propos recueillis par Philippe RIVET

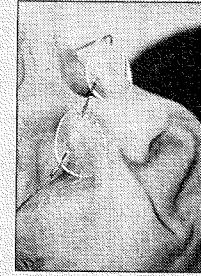


Photo AFP

initiative avant les vacances scolaires de février. Si l'on veut faire reculer le gouvernement et arrêter cette débandade, il faut mettre sur la table un plan alternatif et des exigences construites. Je solliciterai à cet effet les organisations d'employeurs, Medef et Cgpm, les organisations syndicales de filières, des besoins de l'économie, de l'aménagement du territoire. On fera le travail pour parvenir à un document qui doit être signé en juin au terme des discussions sur le contrat de plan

Votre départ du Conseil académique hier matin signifie-t-il que le dialogue est rompu avec le recteur ?

Non, pas du tout. Le recteur n'est pas en cause. C'est un haut-fonctionnaire respectable qui applique les décisions. Hier matin, il fallait marquer le coup pour dire qu'on n'allait pas se laisser échapper comme ça. J'avais prévenu le préfet et le recteur que nous quitterions le conseil académique. Aujourd'hui on est face à une approche purement comptable, qui ne prend pas en compte la rationalité et l'efficacité.

A part protester, que proposez-vous ?

Je compte prendre une

par Philippe RIVET